Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 39 (1894)
Heft: 7

Rubrik: Actes officiels

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ACTES OFFICIELS

Nominations et démissions. — Le Conseil fédéral a composé comme suit la commission fédérale d'artillerie pour la période administrative, allant du 1er avril 1894 au 1er avril 1897, savoir :

MM. Arnold Schumacher, colonel, chef de l'artillerie, à Berne, président. Otto Hebbel, colonel, instructeur en chef de l'artillerie, à St-Gall. Alfred von Steiger, colonel, chef de la section administrative de l'intendance fédérale du matériel de guerre, à Berne. Conrad von Orelli, colonel, chef de la section technique de cette intendance, à Berne. Alfred Roth, colonel, chef de la station d'essais d'artillerie, à Thoune. M. Turrettini, colonel, à Genève. qui n'a pas accepté sa nomination, Jacques Buser, lieutenant-colonel, à Sissach. Frédéric von Tscharner, lieutenant-colonel, à Thoune. Edouard Dubied, major, à Couvet.

Il a relevé, sur sa demande, M. Ernest Grieb, colonel-brigadier, à Berthoud (Berne), de son commandement de la VIIIe brigade d'infanterie d'élite, et il l'a mis à sa disposition en conformité de l'article 58 de la loi sur l'organisation militaire fédérale. Il a nommé à sa place, avec promotion au grade de colonel, M. Hermann Heller, lieutenant-colonel, à Lucerne, actuellement commandant du 15e régiment d'infanterie.

Il a promu au grade de capitaine de l'artillerie de forteresse MM. Alfred Tschudi, à Schwanden, et Albert Amsler, à Schaffhouse, premiers-lieutenants dans la compagnie de forteresse no 2.

Le Conseil fédéral a nommé M. Jean-Baptiste *Müller,* curé à Ventone (Valais), aumônier du 4e régiment d'infanterie, et M. Gottfried *Jent*, pasteur à Langnau, aumônier du lazareth no IV.

Le département militaire fédéral a fait les nominations suivantes :

Forteresse du Gothard.

Commandant du fort d'Airolo et instructeur de l'artillerie de forteresse, M. Adolphe *Hadorn,* de Toffen (Berne), capitaine d'artillerie de forteresse.

Forteresse de St-Maurice.

Commandant de la place, M. Edouard *Dietler,* d'Arberg (Berne), major d'artillerie, avec siège à Lavey (Vaud).

Officier du matériel et électrotechnicien (provisoire), Alfred *Torricelli.* de Lugano (Tessin), avec siège à Lavey.

Intendant du fort, M. Henri *Chessex*, de Territet (Vaud), lieutenant d'artillerie de forteresse, avec siège à Dailly.

Adjoint de l'intendant du fort, M. Henri *Pascal,* de Lausanne, lieutenant, avec siège à Lavey ou à Dailly.

Sont nommés lieutenants-colonels MM. les majors Ernest Decollogny, à Lausanne, actuellement commandant du bat. nº 3, et Louis Colombi, à Bellinzone, commandant du bat. 1 d'élite; M. le lieutenant-colonel Decollogny prend le commandement du IIe régiment d'infanterie, à la place de M. le lieutenant-colonel Sarrasin qui prend le commandement de la seconde brigade. M. Colombi est mis à disposition.

Vaud. — Le Conseil d'Etat a nommé au grade de major de fusiliers, M. le capitaine Paul *Auberjonois,* à Lausanne, et lui a donné le commandement du bataillon 9 de landwehr.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Vaud. — *Collégien et empereur.* — Les journaux lausannois ont raconté l'histoire suivante :

« Roger de Weiss, âgé de 12 ans, élève de 4me du Collège cantonal à Lausanne, fils de M. de Weiss, greffier au Tribunal fédéral, n'était pas ce qu'on appelle un mauvais écolier; mais, quoique d'intelligence vive, il ne mordait guère à l'enseignement classique; il ne se sentait pas le tempérament d'un futur avocat, pasteur ou professeur; l'idée de poursuivre pendant de longues années encore des études qui ne lui disaient rien, le tourmentait. C'est sous l'empire de cette idée que, ne prenant conseil que de lui-même, il écrivit en secret à... Guillaume II, empereur d'Allemagne et roi de Prusse.

» Son épître disait en substance que l'écrivain en était un jeune élève du Collège cantonal de Lausanne, fils de M. le greffier du plus haut tribunal de la Suisse, arrière-petit-fils d'un général, qui ne faisait rien de bon au Collège cantonal et sollicitait la faveur d'entrer dans l'armée allemande; qui éprouvait beaucoup d'admiration pour l'empereur; aimait aussi ses enfants dont il avait vu les portraits dans un album et priait Sa Majesté de saluer plus particulièremeat le second de ses fils. Le pli contenant cette lettre portait à un angle : *Persönlich* (personnel); il était adressé à *Monsieur l'empereur Guillaume, à Berlin.*

» Guillaume II ne jeta pas au panier la missive du collégien, dont le ton à la fois décidé et naïf ne dut pas lui déplaire. Il fit prendre par le ministre suisse à Berlin des renseignements sur la famille de son jeune correspondant. Inutile de dire que ces renseignements, corroborés par l'ambassade allemande à Berne, furent les meilleurs.

» De tout ceci ne se doutait nullement le père de Roger, lorsqu'il y a